



L'incorruptible

Bulletin des Amis

de Robespierre

A.R.B.R.

Avril 2000 Germinal 208 - N°33



PAS-DE-CALAIS

*"Les malheureux sont les puissants de la terre ;
ils ont le droit de parler en maître aux gouvernements qui les négligent" (St Just)*

Avec toutes nos excuses...

Ce n°33 de L'INCORRUPTIBLE était presque achevé et devait vous parvenir fin février quand une maudite panne d'ordinateur survenue au pire moment nous a avalé toute la copie, privés de listing, de courrier sur internet, etc... bref, coupés du monde et de nos amis. Nous comptons sur leur indulgence pour nous pardonner ce long silence.

MARS 1800

ARRAS ACCUEILLE SON PREMIER PRÉFET

Comme le voulait la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Napoléon Bonaparte nomma un préfet à la tête de chaque département. Pour le Pas-de-Calais c'est M. POITEVIN DE MAISSEMY qui inaugura la fonction. Nommé le 2 mars 1800, il arriva à Arras le 26 mars. Il logea, comme locataire, au palais épiscopal*, racheté comme bien national par un négociant, après avoir été abandonné par l'évêque Monseigneur de Conzié, lequel avait très vite rejoint le Comte d'Artois, émigré à Coblenze.

RÉVOLUTIONNAIRE ET LIBÉRAL

Charles POITEVIN DE MAISSEMY, né en 1742 à Guiscard, dans l'Oise, était fils d'un avocat au Parlement de Paris. Il épousa, en 1780, la fille d'un riche colon de St Domingue, héritière d'une belle fortune qu'il fit fructifier mais qui sera écornée plus tard par les troubles que connut l'île. Il occupa diverses fonctions importantes sous l'ancien régime, dont celle de directeur de la Librairie de France en 1788. Cela ne l'empêcha pas de se prononcer en faveur de la révolution au point de présider plusieurs fois l'assemblée de la Commune de Paris, d'être ensuite élu administrateur du département de l'Oise, puis juge de paix. Chef de légion en 1792, il reçut pour mission d'aller à Reims organiser 18 bataillons de Volontaires. Il sut traverser la révolution sans se faire remarquer dans les fonctions qui lui étaient confiées et comme on lui connaissait des idées libérales il sembla tout désigné pour faire un bon préfet.

PEU ENCLIN AU CONCORDAT

Fort intéressé par l'agriculture et l'élevage il sut se faire apprécier dans le riche département agricole qu'il administrait. Par contre il dépensa en vain beaucoup d'énergie afin d'assurer la sécurité publique, notamment pour faire faire surveiller jour et nuit les routes empruntées par les courriers et les diligences. Garde nationale

et patrouilles ne se montrèrent pas particulièrement efficaces. Mais les principaux tourments de notre premier préfet vinrent de ses démêlés avec Mgr de Conzié, qui, bien que réfugié à Londres, continuait à avoir une forte influence dans son ex-diocèse. M. POITEVIN-MAISSEMY, peu enclin aux "choses religieuses", et l'intransigent évêque émigré n'étaient ni l'un ni l'autre, pour des raisons opposées, "d'esprit assez conciliant pour faire exécuter le Concordat". En 1803 M. POITEVIN-MAISSEMY, tombé en disgrâce, fut envoyé à Chambéry, administrer le département du Mont-Blanc. Il n'obtint qu'en 1810 la consolation de rapprocher sa région en arrivant à la

préfecture de la Somme. La Restauration lui fit perdre son poste. Il mourut à Paris en 1830.

LE PAS-DE-CALAIS A CONNU DEPUIS, 58 AUTRES PRÉFETS

Parmi eux, Frédéric Degeorge dont nous avons rappelé qu'il était entouré de fervents robespierristes lors de sa nomination en 1848. (cf nos n° 27 et 28).

De 1985 à 1990 nous eûmes l'avantage d'accueillir à Arras en pleine période du Bicentenaire, un préfet, M. Jean DOMINÉ qui professait pour Robespierre une profonde admiration.

Nous le découvrimus lors d'une large assemblée convoquée en préfecture, le 25 novembre 1988, présidée par M. Jean Noël JEANNENEY, successeur d'Edgar Faure à la tête de la Mission du Bicentenaire et venu relancer in-extremis les principales autorités et associations qui préparaient les manifestations de 1989. Dans son interven-

tion, M. le préfet rappela alors, non sans en surprendre plus d'un, sa déception de ne pas avoir vu de statue de Robespierre à Arras le jour où il y arriva.

Les responsables de l'ARBR, venus avec leurs projets, ne se sentirent tout à coup plus aussi seuls, lors de cette mémorable réunion.



* Le baron De Lachaise, son successeur, obtint de l'État qu'il rachetât ce bel édifice (construit en 1760-80) devenu définitivement siège de la préfecture du Pas-de-Calais.

L'AFFAIRE DE MARSEILLE*

LES CHOSES BOUGENT... DANS LE BON SENS, SEMBLE-T-IL

Le 20 décembre 1999, jour où le Conseil Municipal devait débaptiser la Place Robespierre, nos amis marseillais ont organisé un rassemblement sur le Vieux-Port. Une quarantaine de personnes ont

répondu à leur appel. Les participants se sont dirigés vers la mairie avec des pancartes sur lesquelles étaient inscrits les noms des jacobins massacrés au Fort St Jean en juin 1795. Ils ont également posé, face à l'Hôtel de ville une plaque portant ces mots : PLACE DES PRISONNIERS JACOBINS DU FORT ST JEAN MASSACRÉS PAR LES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES APRÈS L'ASSASSINAT DE ROBESPIERRE.

À ce jour la plaque n'a toujours pas bougé. Des interviewés de l'AFP, des journaux "LA PRO- VENCE" et "LA MARSEILLAISE" ainsi que "RADIO-UTOPIE" se sont fait l'écho de cette initiative.

De nombreuses associations dont celle de l'Académie d'Aix-Marseille, des professeurs d'histoire-géographie ont manifesté leur soutien.

Une exposition sur Robespierre circule depuis quatre mois dans le

quartier de Marzagues

Résultat de ces actions : la question du changement de nom n'a plus figurée à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 20 décembre ni à celui du 31 janvier 2000.

En outre une nouvelle commission des rues doit se réunir à une date ultérieure, ce qui laisse supposer que les décisions de la précédente ont probablement été annulées.

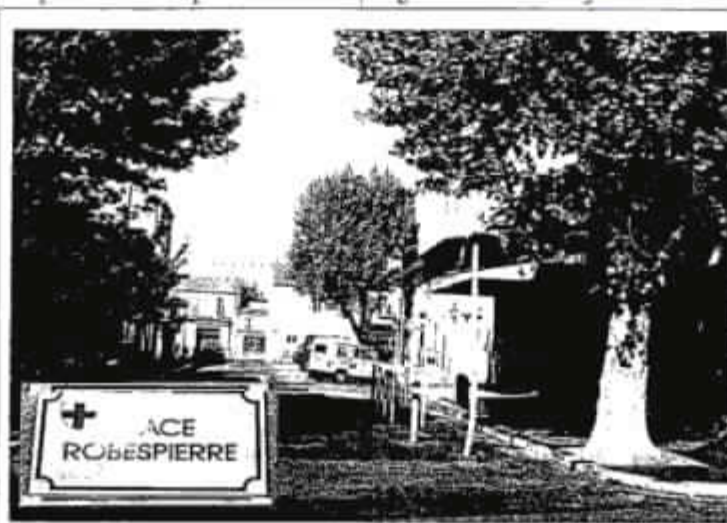
S'il n'est pas encore possible s'affirmer que la bataille est totalement gagnée, nous pouvons déjà dire qu'elle a tellement fait avancer les choses dans ce quartier et dans la ville toute entière qu'elle est en elle-même une victoire pour tous les démocrates. Comme le disait Babeuf :

"En relevant le Robespierre vous êtes sûrs de relever la démocratie".

Nos amis marseillais continuent le combat. Nous sommes à leurs côtés.

Jacqueline GRIMAUULT

* Voir l'INCORRUPTIBLE n° 32



🎵 FÉLICITATIONS ! 🎵

L'année scolaire dernière le Lycée Robespierre d'Arras a accueilli comme assistante d'Anglais une jeune étudiante de l'université de Londres, Zoë BEER, qui, en dehors de ses cours, préparait un mémoire sur "Robespierre et les Arrageois". Nous avons été heureux d'apprendre que Zoë BEER de retour en Angleterre venait d'obtenir la note maximum pour son travail. Elle a tenu à remercier l'ARBR qui l'avait aidée dans sa recherche de documents. C'est nous qui la remercions d'avoir contribué à susciter de l'intérêt Outre-Manche pour le plus illustre des Arrageois.

BROCHURES TENDANCIEUSES

Pour les touristes de la "Conciergerie"...

Nos amis du Comité francilien de l'ARBR ont fait un courrier à Mme la Ministre de la Culture pour attirer son attention sur le contenu d'une brochure (traduite en six langues) et distribuée aux innombrables touristes qui visitent ce haut lieu de mémoire où Robespierre fut enfermé avant d'être assassiné. Dans ce texte, Robespierre est présenté comme "l'homme de la Terreur" sans autre considération sur la situation dramatique du pays à cette époque et sur le rôle qu'il y a joué pour sauver la patrie et la république, s'opposant par ailleurs aux excès de ceux qui l'exécutèrent. Nos amis demandaient donc de supprimer ce qualificatif qui "défigurait un des plus grands personnages de notre histoire".

Le ministère, par courrier émanant du chef du bureau du cabinet, a fait savoir que Mme la Ministre avait chargé son Directeur de l'architecture et du patrimoine d'étudier cette demande et informerait de la suite donnée.

En décembre dernier une lettre venant des "Monuments historiques" précisait que le texte de la brochure, supervisé par un historien de formation, n'avait pas jusqu'alors soulevé de réclamation mais que le rôle d'un tel document n'étant pas "d'ouvrir un débat" il était envisagé de supprimer l'expression "Homme de la terreur" dans l'édition pour la saison 2000.

Ce qui n'a pas encore été fait aux dernières nouvelles.

... ceux d'Arras pas mieux lotis

Notre amie arrageoise, Melle Liliane Brett, nous a signalé un nouveau guide d'Arras : "LE PETIT FUTÉ 2000" publié par les Nouvelles Éditions de l'Université, qui présente (page 20) les personnages célèbres d'Arras :

Entre "l'ami Bidasse" et Vidocq (ce bagnard devenu chef de la sûreté) Maximilien de Robespierre est présenté comme "l'instigateur de la Terreur durant la révolution, incarnation de la tyrannie sanguinaire" et "la honte de la ville durant plusieurs générations pour de nombreux arrageois".

Nous avons écrit à M. PISSARD, responsable de la Collection, pour que dans l'édition 2001 il recommande aux touristes qui liront son guide d'éviter de passer devant le Lycée Robespierre, la Maison Robespierre, la Résidence Robespierre, la Rue Robespierre et le café Le Robespierre et même tout bonnement de fuir Arras, ville inquiétante s'il en est puisqu'on y trouve tant de lieux célébrant "l'incarnation de la tyrannie sanguinaire".

"L'ALSACE" FAIT L'ELOGE DE L'INCORRUPTIBLE

À l'occasion d'un courrier, notre amie Véronique MANGEON de Ste Marie aux Mines, nous a dit l'heureuse surprise qu'elle a eu de découvrir dans le Journal "L'ALSACE" du 28 juillet dernier, jour anniversaire de Thermidor, un long article sur la CHUTE DE L'INCORRUPTIBLE avec en sous titre "La riche bourgeoisie est satisfaite, les royalistes relèvent la tête, les terroristes respirent, la révolution est, en fait, terminée..."

Le texte (d'Edouard Boeglin), qui rappelle de façon positive l'action de Robespierre dès le début de la révolution, situe fort bien les tenants et les aboutissants du complot du 9 thermidor et souligne que le 28 juillet 1794 fut le jour "le plus sanglant de la révolution". Il conclut par l'énumération, selon l'historien Saurel, des cinq effets majeurs de la chute de Robespierre :

- ☛ Le retour au pouvoir de la bourgeoisie d'affaires.
- ☛ La fin de la république démocratique et égalitaire.
- ☛ La fin de la surveillance du commerce et de l'industrie par l'État.
- ☛ La résurrection du Parti Royaliste.
- ☛ Le glissement vers le césarisme.

Heureux Alsaciens qui, pour une fois, ont pu lire un autre chose que la sempiternelle "légende noire" de Robespierre. Puisse la presse régionale qui couvre l'ancienne province de l'Incorruptible s'en inspirer et faire mentir l'adage qui veut que nul ne soit prophète en son pays.

CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Notre ami D. RONDELLOT, Président de l'AMRID a publié le calendrier républicain de l'an 208 (notre année 2000) en 12 belles feuilles couleur illustrées. On peut se le procurer au prix de 90 F. (M. Rondelot Dominique, 41 rue du Commerce 37160 DESCARTES)

TEXTES, BROCHURES & CASSETTES

LES ENNEMIS DE LA PATRIE démasqués par ce qui s'est passé dans les Assemblées du Tiers État de la ville d'ARRAS
Reproduction à l'identique du texte que le candidat Maximilien ROBESPIERRE publia en avril 1789
Édité par l'ARBR avec une courte notice. (70 p. A5 : 50 F.)*

ROBESPIERRE Bibliographie de 1958 à 1997 par Laurent PETIT. Édité par l'ARBR (45 p. A5 : 45 F.)

ADRESSE À LA NATION ARTÉSIENNE SUR LA NÉCESSITÉ DE REFORMER LES ÉTATS D'ARTOIS
Reproduction à l'identique du texte publié par ROBESPIERRE en 1788 et complété en 1789. Avec une notice sur "les États d'Artois"
(100 p. A5 : 55 F.)*

ADRESSE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE AUX FRANÇAIS

Reproduction à l'identique du texte publié à Paris en juillet 1791 (sur les suites de la fuite du Roi à Varennes, la fusillade du Champ de Mars...). (Texte de 50 p. A5 non relié. 30 F.)*

LES ACTES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC SIGNÉS DE ROBESPIERRE, recueillis et abondamment annotés par Bruno DECRIEM. Édité par l'ARBR (300 p. A4 : 200 F.)

RÉPONSE À UN RÉQUISITOIRE : LA VÉRITÉ SUR ROBESPIERRE ET JOSEPH LEBON

Quatre textes publiés en novembre 1923 dans "L'AVENIR D'ARRAS", quotidien local, par Albert MATHIEZ venu inaugurer la plaque sur la maison Robespierre à Arras et réfutant une campagne de presse qui prétendait que Robespierre avait ordonné les excès imputés à LEBON envoyé en mission dans le Nord/PdC au plus fort de la Terreur (5 p. A4 : 10 F.)*

ROBESPIERRE SUR FRANCE CULTURE

L'enregistrement de l'émission de Christine Goémé réalisée à Arras et Paris avec le concours de l'ARBR et de la Société des Études Robespierristes (diffusée le 17 octobre 1999 de 17 H. à 18 H.30) est disponible en cassette (45 F la copie)

À commander à : **A. R. B. R. Maison des sociétés 62 000 ARRAS**, Les frais de port sont compris

* Ces textes ont été trouvés aux Archives Départementales du Pas-de-Calais.

LES ÉTRANGERS DANS LE NORD-PAS-DE CALAIS FACE AUX TENSIONS DE L'ÉPISODE RÉVOLUTIONNAIRE

Dès les prémices de la Révolution, l'étranger est présent sur le devant comme dans les coulisses de la scène politique. Bras armé du complot aristocratique qui induit la Grande Peur, il revient dévaster les campagnes françaises sous la forme du "féroce soldat". Il n'en continue pas moins son oeuvre de sape, ourdissant des complots et fomentant des troubles. Comme pour brouiller le tableau, les réfugiés politiques, et ceux qu'Albert MATHIEZ a appelé les "pèlerins de la Liberté", invitent à envisager leur place dans la Grande Nation.

Si l'étranger conceptualisé est au coeur du discours et de la dynamique révolutionnaire, "l'étranger réel" est bel et bien présent au sein des frontières françaises et dans celles plus restreintes du Nord-Pas-de-Calais⁽¹⁾. Des groupements étrangers numériquement importants sont présents, aussi bien sur le littoral (Boulogne s/Mer, Calais, Dunkerque) que dans l'intérieur (Lille, Douai, Valenciennes). Leurs membres vont connaître, avec des séquences différentes, l'enthousiasme de la citoyenneté universelle, puis glisser de la méfiance à la défiance, quand, avec la guerre, vont se cristalliser les passions.

L'une des facettes de cette cristallisation fut le polymorphe "complot de l'étranger" dont les résonances traversent toute la période révolutionnaire. Tenter d'appréhender ses origines, ses moyens, ses buts, c'est confronter sa rhétorique et la réalité du terrain, c'est mesurer le décalage entre l'impulsion parisienne et la réceptivité provinciale, c'est enfin déterminer sa dynamique et ses enjeux propres.

I. LES COMMUNAUTÉS ÉTRANGÈRES DU NORD AU TEMPS DE LA CITOYENNETÉ NOUVELLE

"Dès l'instant où vous habitez parmi nous, vous devenez nos frères, vous devenez nos amis, vous devenez en quelque sorte des Français. Comme tel (sic) la Loi vous doit protection, elle vous doit la paix, elle doit maintenir votre liberté, et comme Magistrats, nous devons veiller à son exécution".⁽²⁾

Ces paroles des membres du conseil général de la commune de Calais, résonnent encore en janvier 1793, des élans lyriques entonnés au temps de la citoyenneté universelle. La révolution naissante entendait alors faire partager aux étrangers résidant sur le territoire français, les bienfaits promis aux anciens sujets du Roi devenus citoyens de la nation.

Le 30 avril 1790, l'Assemblée Constituante décide ainsi de naturaliser tous ceux d'entre eux "demeurant en France depuis 5 ans et y disposant de quelque avoir".

Le 10 avril 1791, elle décrète que "le pouvoir législatif pourra, pour des raisons importantes, donner à un étranger un acte de naturalisation, sans autres conditions que de fixer son domicile en France et d'y prêter le serment civique".

À cette date, il existe deux types de présence étrangère en France du Nord. La première forme est celle des groupements du littoral de **Boulogne s/ Mer, Dunkerque et Calais***. leurs membres sont essentiellement britanniques et leurs activités permettent de distinguer deux groupes :

des rentiers, ayant accompli le métier des armes au "service de France" pendant plusieurs années. Ce sont surtout des Irlandais et des Écossais, souvent d'origine

noble, qui sont partie intégrante de la haute société provinciale. On trouve également des Anglais, numériquement les plus importants, qui viennent couler des jours paisibles dans l'humidité du climat boulonnais.

uné masse aux contours plus flous de gens de mer, contrebandiers pour la plupart, ou pêcheurs.

Ces hommes et femmes sont implantés dans des ports, régions de transit par excellence, où la population est habituée à un brassage humain relativement conséquent. Leur

ancrage de longue date et leur forte imbrication dans la vie économique locale font de ces groupements des composantes naturelles du paysage urbain.

Les communautés plus continentales de **Douai,**

Lille, Valenciennes et St Omer sont d'un autre type : les premières reçoivent des réfugiés des révolutions brabançonne et liégeoise, tandis que les bataves se fixent dans l'audomarois.

Les motivations de leurs membres sont quasiment un négatif de ce que l'on a décrit précédemment. Dans les villes moins ouvertes sur l'extérieur, s'établissent des groupements récents, instables, car mus par volonté même de repartir le plus vite possible, mais néanmoins homogènes car fédérés autour d'un porte-parole et qui reste par la même, en marge de la société.

Ces types de groupements vont envoyer des images d'elles-mêmes et se voir apposer des charges affectives fort différentes par les populations régionales.

Les **Brabançons** et les **Bataves** sont favorablement identifiés seulement après 1787 où ils apparaîtront comme



des victimes, alors qu'auparavant ils furent des concurrents dans le commerce et dans la pêche ainsi que des protestants (pour les Hollandais) alliés naturels de l'Angleterre et par le biais des relations internationales, des ennemis. Cependant même après leur révolution avortée, le comportement à leur égard va bien vite évoluer : concurrents sur le marché du travail, d'un naturel ombrageux, "faiseurs d'histoires", parlant le flamand et surtout pensionnés de l'état, leur cote d'estime baisse dans la population.

Les Irlandais et les Écossais sont portés aux nues par la population. On salue leur attachement à la personne du Roi et à la religion catholiques romains : on plaint de même la catholique Irlande persécutée par l'hérétique Angleterre. Ces hommes, en majorité militaires, sont souvent ceux qui s'illustrent lors des victoires contre les Anglais : une "aura glorieuse" semble toujours les entourer dans leurs relations avec les régnicoles. La fin du siècle coïncide avec la fin de l'anglophobie particulière aux réfugiés britanniques ; ils sont intégrés à la société française.

Les Suisses présents dans la région, l'ont été quasiment totalement sous l'habit militaire. Soldats d'élite, ils exerçaient de plus en plus de missions de police notamment sur les marchés lors des émeutes frumentaires : leur image en pâlisait, d'autant qu'un seul des régiments suisses stationné dans la région était constitué de catholiques et de francophones. Ces régiments où foisonnaient Allemands et Brabançons néerlandophones sont considérés comme des mercenaires sans foi ni loi et passaient pour de honteux privilégiés, de par les nombreuses exemptions dont ils bénéficiaient. La vision quotidienne du Suisse réformé devenu portier des églises ou bedeau atténua quelque peu cette noire vision des résidents helvétiques.

Le sentiment qui domine dans la population à l'encontre des sujets du roi d'Angleterre est celui d'une anglophobie latente. La population ne connaît pas l'Angleterre de visu, malgré sa proximité, mais par contre, elle en connaît le caractère belliqueux. Les seules rencontres massives avec les Anglais se sont faites sur les champs de bataille ou plus précisément dans les provinces côtières, à bord

des bateaux de la "Nouvelle Carthage"⁽³⁾, Reine des Mers. Ses méthodes coloniales et commerciales soulèvent l'indignation ; on dénonce également sa politique malhonnête dans l'échange des prisonniers de guerre qu'on laisse trop souvent dépérir sur les "pontons" de sinistre réputation. Ce sont précisément les marins qui ont le plus à s'en plaindre, d'où la vénération dont sont l'objet les corsaires, ces justiciers solitaires qui rendent coup pour coup à la "perfidie Albion" en se montrant plus rusés que le Renard.

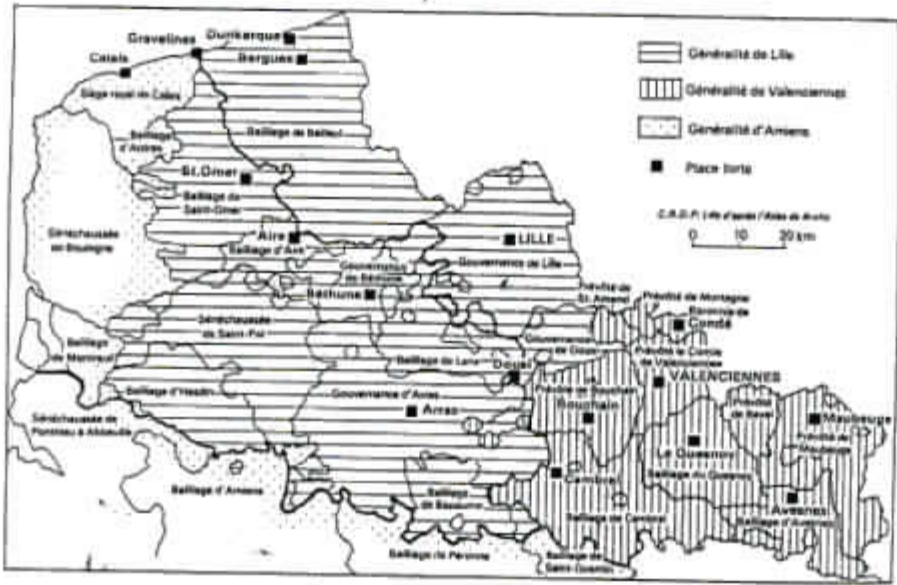
Il y a un sentiment de défense de la religion nationale contre des hérétiques épars dans une multitudes de sectes, où selon l'avis largement partagé de La Rochefoucauld, "le corps de tous ces croyants particuliers ne croit à rien du tout".

L'Angleterre est, en outre, l'ennemi éternel des rois d'Écosse, alliés traditionnels de la France. Cette vision simplifiée de l'Angleterre reste vivante, car véhiculée par une littérature populaire où abondent pamphlets, chansons à boire et chansons de

marins toutes deux très prisées sur le littoral. Ainsi les groupements anglais sont intimement associés à la perfide Albion, car les allusions et les condamnations qu'on réservait jadis au roi ou au gouvernement s'appliquent désormais aux Anglais en tant que peuple.

On trouve donc d'un côté des groupes flous, marqués par l'hétérogénéité et la forte imbrication dans la société d'accueil, de l'autre, des groupements bien délimités oeuvrant pour un retour rapide dans leur pays d'origine. Deux situations qui vont déboucher sur deux formes de politisation différentes. Pour les Britanniques, c'est dès 1790, la participation à la vie politique par le biais de la garde nationale⁽⁴⁾, et par la volonté, pour ceux qui le peuvent, de se faire reconnaître comme citoyen actif, même si certaines municipalités tentaient de les en dissuader⁽⁵⁾. Ils achèteront également des biens nationaux quand leur fortune le leur permettra, parachevant ainsi leur ancrage civique.

Les Belges et les Bataves aux choix politiques déjà avancés et militants, vont se tourner vers les Clubs puis les Sociétés Populaires de Lille, Aire et Ardres. C'est dans



Les circonscriptions administratives du Nord/Pas-de-Calais à la fin de l'Ancien Régime

ces réseaux, en pointe du combat révolutionnaire, qu'ils vont s'exprimer, se trouvant le plus souvent en butte à l'hostilité des municipalités beaucoup plus modérées. L'adhésion à cette forme de sociabilité politique va leur permettre de tisser très tôt des liens avec les Montagnards parisiens les plus avancés (Marat puis Hébert)

C'est donc en ordre dispersé que ces étrangers aux attitudes sociales et politiques différentes, seulement réunis par une unicité de temps et de lieu, vont affronter la bourrasque de la guerre révolutionnaire.

Laurent PETIT

À suivre, prochains chapitres :

II LA GUERRE ET LES ÉTRANGERS : LA CRISTALLISATION DES PASSIONS

III : LE COMLOT DE L'ÉTRANGER

* On ne possède de chiffres sûrs concernant les étrangers, que ceux de la côte (fixés en France pour plusieurs années, et non compris une frange fluctuante d'itinérants et les marins de passage).

En 1793 à Boulogne s/Mer on dénombrait 510 étrangers (dont 85% de Britanniques) plus 20 personnes dans le reste du Boulonnais. À Calais, 180 étrangers (plus de 90 % de Britanniques) et 30 personnes dans le Calaisis.

(1) Laurent PETIT : "Les étrangers dans une Communauté provinciale, Boulonnais et Calaisis (1780-1820)" Lille III. 1991.

(2) Archives départementales du PdC (IL 238) "Adresse du Conseil Général de la commune de Calais aux citoyens y résidant" (18 janvier 1793).

(3) C'est Beaumarchais qui rebaptise ainsi l'Angleterre dans "Influence du despotisme de l'Angleterre sur les deux mondes" (Boston 45 p.).

(4) Les Commandants des gardes nationales de Boulogne-sur-mer et de Dunkerque sont deux Irlandais.

(5) La municipalité boulonnaise tente de refuser le paiement de l'impôt par les citoyens britanniques pour les empêcher de jouir de leurs pleins droits électifs aux vues de la loi.

L'INFLUENCE DE L'ANTIQUITÉ DANS LA PENSÉE DE ROBESPIERRE

Il est une constante à travers la plupart des discours et rapports de Robespierre à la Convention, aussi bien du niveau du vocabulaire que dans le choix des personnages (exemples à suivre ou au contraire à ne pas imiter), c'est la référence à l'Antiquité par le biais d'emprunts répétés, tant à l'histoire grecque qu'à l'histoire romaine.

Pourquoi ce choix de l'antiquité gréco-latine, "ce recours obsédant et toujours mystérieux" (Mona Ozouf), alors qu'il y a d'autres périodes dans l'histoire ?

Sans doute parce que l'enseignement donné dans les établissements de l'époque (Louis Le Grand en particulier) a joué un rôle déterminant. Il repose en effet sur une culture classique. On y étudie les Lettres, les humanités et les langues anciennes. L'influence sur Robespierre du professeur Hérivaux "surnommé le romain car il exalte les vertus héroïques des citoyens

de l'Urbs" (Max Gallo)** est évidente. Plus qu'un simple aperçu il s'agit d'une véritable imprégnation.

Dans leurs discours les députés font naturellement appel à leurs souvenirs de collègue. Robespierre n'échappe pas à la règle commune, mais si Hérivaux avait, paraît-il, découvert chez son élève une "physionomie romaine", il n'est guère plus romain

l'image de grandeur.

Une tranche d'histoire ou un état d'esprit ?

L'antiquité, période révolue, revêt un caractère d'achèvement que l'on peut traduire comme la représentation d'un état de perfection. Elle exerce sur l'esprit une fascination jamais démentie, donc toujours renouvelée.



Ensuite, comme le souligne Mona Ozouf, "l'antiquité elle-même n'est pas du tout un moment de l'histoire humaine comparable à d'autres moments. Elle a un privilège absolu, car elle est pensée comme un commencement absolu".

En tant que telle, elle est neuve, innocente, dénuée de toute hypocrisie, de toute déformation, de toute perversion. C'est dans ce sens

que grec : chez lui les deux modèles sont souvent juxtaposés pour ne pas dire étroitement imbriqués. Maximilien a une connaissance solide de ce lointain passé qui incarne l'idéal politique dans une sorte d'âge d'or dont on ne garde volontairement que

qu'elle seule peut être prise en compte dans un contexte où le régime monarchique symbolise l'erreur, la trahison ou la compromission. Cela est révélateur d'une recherche de pureté, de perfection. L'idéal est perfection. "Élevons nos âmes à la hauteur des vertus républicaines et

des exemples antiques"⁽¹⁾.

L'antiquité dans les textes.
Expressions et figures

Cette approche ne prétend pas être exhaustive, car elle ne s'attache qu'à quelques "discours et rapports" mais on arrive néanmoins à opérer une classification dans les expressions utilisées par l'orateur. Le vocabulaire en particulier permet de distinguer certains thèmes se rapportant à des domaines aussi divers que :

La société : "citoyens réduits à la condition d'hilotés" (serfs de l'état) ; "affranchis" ; "famille patri-ciennes" ; "plébéiens".

La politique : "tyrannie" ; "proscription" ; "édiles" ; "prêtres" ; "Sénat" ; "loi agraire" ; "Prytanée" ; "arène".

L'Antiquité sert souvent d'élément de comparaison pour élargir les débats à l'assemblée, les rendre plus consistants. L'orateur doit convaincre et toucher son auditoire.

"Tous les tyrans se ressemblent, à quelques nuances près de perfidie", tandis que "la vertu publique opéra tant de prodiges dans la Grèce et dans Rome..."⁽²⁾.

Il ne faut pas oublier que les aspects les plus caractéristiques du projet antique sont la citoyenneté, le refus du luxe et que "les hommes qui entendaient reconduire en France à la simplicité des républiques antiques, ces hommes qui ne rêvaient que de pain et de fer, avaient le regard fixé sur les austères chimères de Sparte." (Sergio Luzzato)^{***}

La religion et la mythologie : "supplice de Tantale" ; "timides mortels" ; "les temples des dieux funeste" ; "tonnez... lancez la foudre" ; "serpents de la haine et de la discorde" ; "bacchantes" ; "Mont sacré" ; "sanctuaire de la liberté" ; "hydre" (pour désigner le fédéralisme).

Le théâtre : "coryphées" (chef de chœur) revient à plusieurs reprises, complété par des précisions : de la coalition ou de la faction ; "rhapsodies".

L'art militaire : "phalange" ; "glaive" ; "général romain" ; "triomphe".

Le sport : "athlètes"

La fête : "On ne parle jamais sans enthousiasme de fêtes nationales de la Grèce; cependant, elles



n'avaient guère pour objet que des jeux où brillaient la force du corps, l'adresse, ou, tout au plus, le talent des poètes et des orateurs. Mais la Grèce était là ; on voyait un spectacle plus grand que les jeux, c'étaient les spectateurs eux-mêmes"⁽⁴⁾.

Dans les moments d'inspiration intense, Robespierre se rapproche de l'Antiquité jusqu'à faire corps avec elle, comme s'il menait une vie parallèle : la volonté tournée vers l'Antiquité et le cœur vers la Révolution.

"Ô Patrie, as-tu moins de droits sur les représentants du peuple français que la Grèce et Rome sur leurs généraux ?"⁽⁵⁾

Sa préférence semble aller à Sparte qui "brille comme un éclair dans les ténèbres immenses"⁽⁴⁾, Sparte "frugale, égalitaire, morale"^{***}, Sparte aux qualités d'ordre et d'organisation.

On remarquera que c'est lorsqu'il s'agit de défendre les idées auxquelles il croit le plus profondément qu'il s'exalte et trouve les accents les plus épiques, les plus beaux. De ce point de vue, il est révélateur que ce sont les rapports sur la Morale politique et sur les idées religieuses et morales qui contiennent le plus de références gréco-latines, comme si le fait de pressentir des difficultés l'incitait à s'identifier à son modèle. Loin d'être une figure de style qui manquerait un recul ou une fuite, l'Antiquité lui permet d'anticiper les épreuves, de les affronter et de les surmonter.

Cela ne l'empêche nullement de reconnaître les limites de la société grecque, qui est imparfaite puisque non seulement elle écarte du pouvoir les étrangers (métèques, périèques) mais que surtout elle accepte l'esclavage. D'où cette remarque que "les français sont le premier peuple du monde qui ait établi la véritable démocratie en appelant tous les hommes à l'égalité et à la plénitude des droits du citoyen"⁽²⁾.

Paule BECQUAERT

(À SUIVRE)

Ouvrages consultés :

Robespierre : Discours et rapports à la Convention (10/18, 1965)

* Mona Ozouf : La fête révolutionnaire : 1789-1799. Gallimard 1976.

*** Sergio Luzzato : Mémoire de la terreur. PUL 1991.

** Max Gallo : L'homme Robespierre. Librairie académique Perrin 1998.

**** Paul Petit : La civilisation hellénistique. Que-Sais-je ? 1962.

(1) Sur les principes du gouvernement révolutionnaire

(2) Sur les principes de la morale politique qui doivent guider la convention dans l'administration

(3) Sur les principes du gouvernement

(4) Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales

(5) Contre l'appel au peuple.

Les enrôlés d'août vont vers les compagnies franches les volontaires de septembre vers l'armée de ligne .

5 bataillons et 2 Compagnies Franches auraient ainsi été formées dans le département.

Il arrive que des enrôlés se ravisent , d'autres ne s'engagent que provisoirement. Il faut exercer bien des pressions pour obtenir le contingent fixé. On procède aussi au " tirage au sort".

Certaines communes accordent des primes aux volontaires (de 100 à 300 livres) ou une part de biens communaux ou des suppléments de solde, ou des aides aux familles de volontaires (en souscrivant dans la population)

Les clivages entre ville et campagne s'approfondissent .Pour les artisans et les salariés, partir est moins difficile que pour un paysan qui doit abandonner sa terre

AUX ORIGINES DU RETOURNEMENT : LES LEVÉES DE 1793

À partir de la levée de 300 000 h. le mouvement de refus s'amplifie..Il y a des maladresses

La loi du 24 février traduit l'hésitation des assemblées révolutionnaires devant la création d'une armée nationale

La levée concerne tous les hommes de 18 à 40 ans célibataires ou veufs sans enfant (2)

Un contingent est fixé par commune. S'il n'y a pas assez de volontaires on essaie de régler à l'amiable ou on tire au sort .

Pour le PdC le contingent fixé à 9 061 hommes est ensuite ramené à 6891 (soit 1 enrôlé pour 77 habitants)

S'il n'y a pas de révolte, on constate des mécontentements graves, parfois des révoltes de compte. Des émeutes locales éclatent (comme dans le canton de St Pol) avant que la loi du 26 novembre 1792 en faveur des familles de défenseurs de la patrie soit entrée dans les faits. Mais, réprimées par la force elles ne font pas tâche d'huile tant que d'autres causes

de mécontentement ne prennent pas le relais;

Il s'ensuit néanmoins une certaine lenteur dans le recrutement, notamment dans certains districts (St Omer et Béthune ?)

Dans le PdC la levée en masse de 300 000 hommes a néanmoins suscité un certain sursaut, sauf dans certains cantons (Oisy , Vaulx, Croisilles) et autour de Pernes (la petite Vendée).

Il faut aussi compter avec une constante désertion *

CONCLUSION

Les départements vosgiens lorrains et ardennais ont mieux accepté que le Nord et le Pas-de-Calais de participer à la défense nationale

Les fils désertent pour revenir travailler la terre avec leurs pères (surtout chez les petits propriétaires parcellaires)

Les citoyens ont fourni le gros des troupes

Le cadre précis de la levée en masse a

été mieux compris

* Nous publierons prochainement des extraits de l'ouvrage de G. Sangnier sur la Désertion dans le Pas-de-Calais de 1792 à 1802 et de l'article d'Annie Crépin paru aux AHRF

* * *

(1) Soit : La Maison du Roi : 7 200 hommes (1200 gardes du Corps + 3 600 Gardes Françaises + 2300 Suisses)

Les troupes réglées: 155 000 h. (116 000 fantassins+ 33000 cavaliers+ 6 000 artilleurs+le génie)

La milice : 75 000 h. (célibataires de 18 à 40 ans, tirés au sort dans les campagnes; peu exercés)

En 1789 le quart des armées royales était stationné dans les Flandres le Hainaut, l'Artois et la Picardie

Arras hébergeait plus de 3 régiments dont un de Suisses (appartenant au comte colonel de Diesbach)

DAVOUT, futur maréchal d'Empire, était officier (noble) au Royal Champagne en garnison à Arras et y sera emprisonné pour avoir manifesté des opinions favorables à la Nation contre le Roi. Lazare CARNOT officier de génie à Arras côtoyait Robespierre aux Rosati et à l'Académie Royale

(2) On dénombre environ 100 000 enrôlements volontaires en 1791; plus de 200 000 en 1792; 150 000 en 1793

En 1793 l'armée comptait 400 000 hommes; en 1794: 700 000 h. en 1799 : 400 000 h.

DERNIERE MINUTE

NOUS APPRENNONS AVEC UNE IMMENSE SATISFACTION QUE LE CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS DE CALAIS VIENT D'ACCEPTER DE PARTICIPER À LA RÉÉDITION DES 10 VOLUMES DES OEUVRES COMPLÈTES DE ROBESPIERRE. ENTREPRISE PAR LA SOCIÉTÉ DES ETUDES ROBESPIERRISTES ET L'ARBR.

LE 3 AVRIL IL A VOTÉ UNE SUBVENTION DE 15 000 F. ET COMMANDÉ 5 COLLECTIONS DE CETTE RÉÉDITION DESTINÉE UN LARGE PUBLIC.

NOUS REMERCIONS, LES ÉLUS DU PAS-DE-CALAIS QUI ONT UNE NOUVELLE FOIS MONTRÉ LEUR ATTACHEMENT À L'ACTION MENÉE POUR FAIRE MIEUX CONNAITRE L'OEUVRE DU PLUS ILLUSTRE DES ARTÉSIENS.

NOUS SOMMES PARTICULIÈREMENT RECONNAISSANTS AU PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ARBR, M. YVES TOQUELLE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, QUI AVAIT PRÉSENTÉ NOTRE DEMANDE AUPRÈS DE LA COMMISSION CULTURELLE QU'IL A EN CHARGE DANS LE DÉPARTEMENT.

D'UN BICENTENAIRE À L'AUTRE

Ainsi que nous en étions convenus fin 1998 lors de l'établissement de notre programme d'activités, le Bicentenaire de la période napoléonienne va pour nous s'inscrire tout naturellement dans le prolongement de celui la Révolution.

"Napoléon légataire de la Révolution Française ?", tel est sujet qui va être traité par l'historien J.P. BERTAUD lors de la prochaine Assemblée Générale des "Amis de St JUST" (à qui nous nous joindrons pour l'occasion).

Dans le dernier numéro des AHRF (de la Société des Études Robespierristes) surtout consacré au 18 Brumaire et à ses répercussions, un des articles "Le 18 Brumaire, une étape dans la constitution d'une armée nouvelle" a particulièrement retenu notre attention. Il est signé de Annie CRÉPIN, professeur à l'Université d'Artois et cite en références plusieurs autres textes qui concernent notre région, et notamment : " *La désertion dans le Pas-de-Calais de 1792 à 1802* " (de Georges SANGNIER), et " *Le Nord et le Pas-de-Calais face à la création de l'armée nationale* " (d' Annie CRÉPIN, publié en 1993 dans la REVUE DU NORD).

Nous avons pensé qu'il était intéressant de donner quelque écho de ces textes, d'autant que nous avons jusqu'ici peu traité des questions militaires. Alors que, dans "L'ATLAS de la RÉVOLUTION FRANÇAISE" on peut lire au chapitre consacré à l'Armée et la Guerre: "*La France de la révolution, c'est la France de la Guerre... celle-ci militarise les rues des villages et des villes... les uniformes sont partout présents.. la guerre marque de son empreinte la vie quotidienne des Français et leur mentalité ... les valeurs militaires imprègnent la société toute entière ...*".

Voici donc quelques premiers extraits du texte d'Annie Crépin publié dans la REVUE DU NORD

LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS FACE À LA CRÉATION DE L'ARMÉE NATIONALE (1791-AN II)

En 1791 la Constituante ordonne en pleine paix la levée d'hommes. Le Pas-de-Calais doit fournir 3 bataillons de volontaires en 3 mois

En 1793 on constate une certaine tiédeur devant l'appel voire une hostilité devant le service militaire obligatoire qui va se prolonger sous l'Empire et pendant bien longtemps dans le XIXème siècle.

Quelles sont les raisons de ce retournement ?

1791: LE TEMPS DE L'ENTHOUSIASME

Le 21 juin l'assemblée décrète la mise en activité d'une GARDE NATIONALE (après la fuite du roi)

Ce n'est ni une armée nationale ni la démocratisation de l'armée royale; mais on veut créer une force parallèle pour pallier la faiblesse des effectifs (1)

Le décret demande 2 000 à 3 000 hommes par département (un peu plus pour les frontaliers)

Le décret d'août limite l'effort selon la population (1 bataillon pour 570 habitants, soit 1722 hommes pour le PdC) Il ne fixe ni contrainte ni délai.

Dans le PdC la levée se fait rapidement . Il y a même 426 h. en plus, de quoi presque lever un 4 ème bataillon . On compte un enrôlé pour 312 habitants.

Mais les engagés ne sont pas toujours appelés.

Dans certaines communes on attire les volontaires "à prix d'argent".

1792 : LE TEMPS DES AMBIGUÏTÉS

La loi du 25 janvier donne aux autorités civiles la

haute main sur le recrutement des armées de ligne . Le 6 mai nouveaux enrôlements (les bataillons sont portés à 800 h.)

Le 11 juillet : "la Patrie est déclarée en danger"

Le 22 juillet : nouvelle levée en masse: le Pas-de-Calais doit 1067 h. à l'armée de ligne + 97 aux bataillons de 1792 et doit compléter ceux de 1791.

Dès le 3 août une Commission créée au sein du Conseil du département répartit le contingent à fournir par district qui répartit par cantons. Des commissaires doivent inciter aux enrôlements

Une certaine tiédeur se manifeste, même dans les départements les plus favorables.

À Arras, la première semaine d'août, 60 volontaires s'enrôlent; 119 à St Omer . Le seul canton d'Ardres assure le recrutement prévu pour tout le district.

Les campagnes sont plus réticentes que les centres urbains

Pour les citoyens qui ne peuvent supporter la dépense de l'habillement et de l'armement les départements avancent les frais d'équipement, moyennant remboursement .

Des "Compagnies Franches" sont formées par des officiers ; il s'ensuit une certaine confusion.

Pour le PdC la réquisition Marassé fixe un contingent de 10 000 h. soit 1/6 des gardes nationaux et 1/2 des grenadiers .

À PROPOS DE LA FAMILLE CARRAUT

*Copie sur le manuscrit de son oncle
marchand brasseur en gros, disait qu'il a une
maison à Arras, rue Ronville, tenue à la brasserie.
C'est qu'il demandait à bâtir la dite maison en vertu
un plan ayant eu l'assentement de son oncle
d'une part et de l'autre pour lequel le sieur Carraut à Arras
de sa lettre susdite*

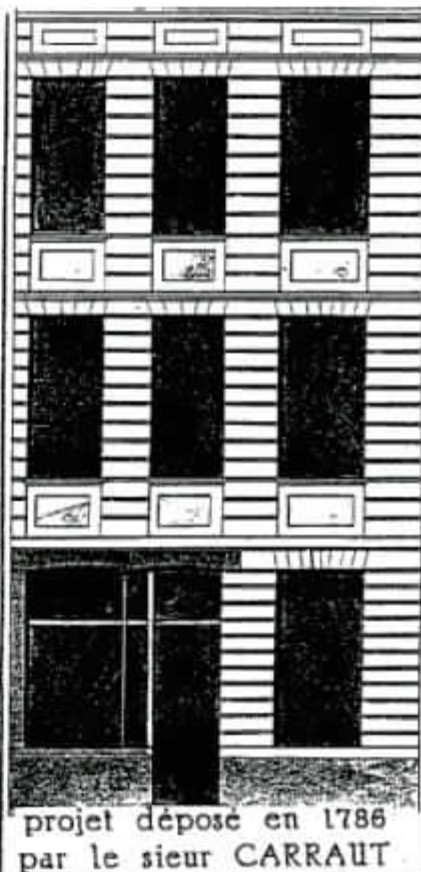
*Les Élus des Commissaires aux ouvrages
d'Arras qui à l'intervention du procureur
du Roi Juvencourt ont vu et vérifié les plans
ajoutés de l'architecte de cette ville
dont j'ose de permettre au sieur Carraut
de faire bâtir la façade de sa maison
conformément au plan ci-joint
et suivant l'alignement qui sera donné
par M. le Commissaire aux ouvrages
à Arras le 2 mai 1786*

Mme Normand, archiviste à la médiathèque d'Arras, a eu la gentillesse de nous communiquer des documents (dont copie ci-jointe) relatifs à un "permis de construire", déposé par le sieur CARRAUT, marchand brasseur en gros, rue Ronville à Arras. La maison est dite "tenante à la brasserie".

Cette brasserie, rue Ronville à Arras, ne peut être que celle des grands parents maternels de Robespierre, là où il fut élevé avec son jeune frère Augustin, comme le rappelle la plaque que nous avons fait apposer sur la façade de cette demeure historique.

La réponse favorable donnée par l'architecte et MM. les Commissaires de la ville d'Arras date du 2 mai 1786 : la question qui se pose est de savoir qui est ce sieur CARRAUT qui semble avoir pris la succession de la brasserie ?

Rappelons que le grand-père de Robespierre, Jacques-



François CARRAUT est décédé en 1778. Qui donc a pu lui succéder ?

Outre sa fille Jacqueline, mère de Robespierre, décédée en 1764, il avait un fils, Augustin CARRAUT, né après 1735, mais nous savons qu'il était marchand d'huile à Arras et non brasseur. Il eut des fils, cousins de Robespierre (dont l'un fut maire de Carency et intime du conventionnel Joseph Lebon), mais qui n'ont pas habité Arras.



Il peut, par contre, s'agir d'un des fils du grand oncle de Robespierre (Jean Baptiste CARRAUT, tonnelier à Arras, né en 1715) qui eut deux garçons : Jean-Baptiste né en 1754 et François-Joseph né en 1758. L'un ou l'autre a pu être l'auteur de la demande de permis de construire qui a soulevé notre curiosité.

L'importance de cette maison de deux étages laisse présumer une relative aisance de ce brasseur en gros, probablement proche parent du jeune avocat Maximilien Robespierre. Nous aimerions en savoir plus sur les relations entre les Robespierre et les Carraut. Comme nous le faisait remarquer, il y a longtemps déjà, une de nos amies (descendante de la famille Carraut*), la plupart des biographes de Robespierre se sont désintéressés de ses parents du côté maternel avec qui il a pourtant eu le plus de contact, tout au moins dans sa jeunesse.

* Nous avons publié une généalogie de la famille Carraut dans notre bulletin n°11

Rejoignez-nous sur le net :

<http://perso.wanadoo.fr/amisrob/amisRob@wanadoo.fr>

A.R.B.R.

Je sollicite mon adhésion, ou renouvelle ma cotisation pour l'année 99.2000

Nom Prénom

Adresse Signature:

Je Verse: 50F 100F 200F (étudiant 30F)

Chèque libellé à l'A.R.B.R. maison des sociétés, rue Aristide Briand 62 000 ARRAS